

Mercredi 1er avril 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le centre de santé de la CPAM du Val-de-Marne rejoint l'UGECAM Ile-de-France

Transfert du centre de santé de Saint-Maur-des-Fossés à l'UGECAM Ile-de-France

L'UGECAM Ile-de-France¹ est heureuse d'annoncer que depuis le 1er avril 2026, elle est le gestionnaire officiel du centre de santé de Saint-Maur-des-Fossés.

Le Centre de Santé de Saint-Maur-des-Fossés est une structure de soins polyvalente de proximité qui vise à proposer des soins de qualité accessibles à tous dans un certain nombre de spécialités médicales, paramédicales et dentaires.

Le dispensaire de Saint-Maur-des-Fossés a été créé au début du XXème siècle par la Municipalité en 1904. C'était l'un des premiers établissements de ce type en Ile-de-France. Son activité a été essentielle au long des deux guerres mondiales, où le nombre de structures sanitaires dédiées aux soins de la population était faible.

Après-guerre, le Maire de l'époque décide de transférer à la Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie de la Région Parisienne (CPCAMRP) la gestion du dispensaire par convention du 1er octobre 1947. Devenue Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val-de-Marne, elle l'a géré jusqu'à son transfert à l'UGECAM Ile-de-France en 2026.

Un développement stratégique renforçant l'offre de soins

Le transfert du centre de santé de Saint-Maur-des-Fossés est une étape importante d'un projet d'envergure : celui de la reprise progressive des centres de santé gérés par les caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France (CRAMIF). Ce transfert est le fruit d'un travail commun UGECAM Ile-de-France/CPAM du Val-de-Marne dans la continuité du service à rendre à nos publics.

¹ Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses de l'Assurance Maladie d'Ile de France

A propos de l'UGECAM Ile-de-France

Implantés sur toute la région francilienne, les établissements de l'UGECAM Ile-de-France proposent une offre de soins et d'accompagnement médico-social des personnes en situation de handicap du nourrisson à la personne âgée, selon des modalités adaptées aux besoins des personnes, sur site ou à domicile. Des expertises plus spécialisées dans les domaines de la brûlure, de la cérébro-lésion, de l'autisme ou de l'insertion professionnelle des personnes sourdes ou malentendantes sont aussi proposées par les équipes pluridisciplinaires.

L'UGECAM Ile-de-France compte 21 établissements répartis sur 26 sites géographiques.

Notre site web : <https://www.groupe-ugecam.fr/ugecam-ile-de-france>

Contact :

Laëtitia Fontaine

Chargée de communication

07 63 85 75 42

laetitia.fontaine@ugecam.assurance-maladie.fr